

Mandat de la Communauté de pratique en éducation alimentaire

But : fournir un mécanisme de soutien aux personnes qui travaillent à des initiatives d'éducation alimentaire (p. ex., programmes de la ferme à l'école, apprentissage axé sur le territoire, jardins scolaires, programmes de cuisine, apprentissage en plein air) pour leur permettre de nouer des liens, d'apprendre les uns des autres et de collaborer avec d'autres praticiens au pays. Cette communauté de pratique (CdP) permettra à ses membres de cultiver des relations et les encouragera à mettre en commun, à explorer et à créer des ressources et des expériences visant à orienter, inspirer et amplifier l'incidence de leurs actions.

Valeurs et principes [en chantier] : les valeurs et les principes de la CdP seront déterminés en collaboration avec ses membres durant la première réunion virtuelle.

Membres : cette CdP s'adresse aux intervenants en alimentation scolaire qui travaillent à des initiatives d'éducation alimentaire n'importe où sur le territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada. Les membres peuvent être des représentants d'organismes communautaires, des enseignants et autres membres du personnel scolaire, des parents, des bénévoles et bien plus. Les membres doivent respecter les principes de la CdP et les décisions du groupe, tel qu'il est décrit ci-dessus.

Le nombre de membres qui peuvent se joindre à la CdP est illimité et ceux-ci peuvent interagir avec la CdP en utilisant les moyens de communication qui répondent à leurs besoins (p. ex., participer aux réunions virtuelles, lire les procès-verbaux de ces réunions, participer à des conversations sur Facebook ou par courriel entre les réunions, etc.).

Structure des réunions : les réunions virtuelles comprendront diverses activités de réseautage et de partage des connaissances, y compris, mais non de façon limitative, des présentations, des conversations structurées en petits groupes, des séances de résolution collective de problèmes, et bien plus. Les réunions seront enregistrées dans la mesure du possible. Les enregistrements et les procès-verbaux seront mis à la disposition des membres après les réunions.

Fréquence des réunions : les rencontres virtuelles se dérouleront au moins trois fois par année (une par saison dans la mesure du possible). La tenue d'autres réunions dépendra de l'intérêt et des fonds disponibles.

Coordination : cette CdP sera coordonnée et gérée par une équipe de deux ou trois membres de l'équipe De la ferme à la cafétéria Canada et de ses partenaires. Ensemble, ils établiront les ordres du jour, animeront les rencontres et géreront les plateformes de communication. Au fur et à mesure de l'évolution de la CdeP, nous avons l'intention de former un petit groupe consultatif qui fournira le soutien et les renseignements nécessaires pour assurer l'avancement et la viabilité de la CdP.

Communications : les coordonnateurs informeront les membres des réunions à venir en utilisant la liste de diffusion « Éducation alimentaire ». Entre les réunions, les membres pourront communiquer par l'intermédiaire de cette liste de diffusion ou d'un groupe Facebook facultatif. Les documents partagés seront sauvegardés dans un dossier Google Drive accessible à tous les membres inscrits à la liste de diffusion. Nous ferons de notre mieux pour fournir les communications dans les deux langues officielles. Les membres pourront communiquer en anglais ou en français.